



Rapport Moral SYNMAD

2015

Docteur Frédéric CORDET

Vote de la Loi de santé

TPG ⇒ Retoqué

SPH ⇒ Exclusion du Privé

GHT ⇒ Filiarisation patients

Shunt concurrence
du Privé

Contrat d'Accès aux Soins

Enquête Synmad :

- 36 % adhérents
- 60 % non satisfaits car pas de prise en charge/mutuelles et difficultés de suivi

Remboursement 6500 € en moyenne

ROSP

= **Coup de pouce tarifaire 2100 €**

Résultats en hausse

- Doublement surveillance 5 ASA
- 52 % contrôle éradication HP
- Stabilisation surveillance CCR (26 % ACE)

Enquête SYNMAD

74 % pour une reconduction avec nouveaux indicateurs

DPC

Obligation triennale

Financement 2 DPC/an

GMT = Accréditation en équipe

CEFA et Evolutis DPC

Négociations conventionnelles

A risque !

Nouveaux actes à la Nomenclature

- Résection endoscopique des lésions pré-néo
- Ttt endoscopique des fistules et perforations
- Ph métrie Bravo
- Ligature doppler hémorroïdaire
- Radiofréquence de l'EBO
- Et aussi VCC, POEM, Nécrosectomie

Critères de qualité/coloscopie

Biopsies multiples en bonne voie, VCC ok pour la HAS

Danger : pertinence des actes

Décret n°2015-1510 du 19 novembre 2015 relatif à la promotion de la pertinence des actes, des prescriptions et des prestations en santé

Adhésions

En baisse...